



# Les Post' Hier

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Mars

N° 318

2024 Sem49

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel [retraites.cgtposte13@gmail.com](mailto:retraites.cgtposte13@gmail.com) Site <https://retraites-cgtposte13.over-blog.com/>

**QUELLE  
CONNERIE  
LA GUERRE**  
Jacques Prévert

## " POUR QUELQUES ROUBLES DE MOINS "

Film de guerre russo/ukrainien de Poutine.

Tourné en live et en extérieur dans la région de Kiev

Scénario: Vladimir Poutine signe une loi pour annuler les dettes des soldats russes (ainsi que leurs conjoints) qui contracteront un engagement d'un an pour aller combattre en Ukraine après le 1er décembre 2024. La version ukrainienne est réalisée par Volodymyr Zelensky

**L'ÉDIT**

### Mourir ...

#### mais dans la dignité

*Royaume-Uni : les députés votent pour la légalisation d'une aide à mourir en Angleterre et au Pays de Galles, neuf ans après le rejet d'un précédent texte par la Chambre des communes. Le projet de loi devra encore franchir plusieurs étapes avant son adoption définitive*

Vous avez tous en mémoire l'histoire de Vincent Lambert, maintenu en état végétatif pendant des années, et le combat de son épouse pour faire cesser cet acharnement. Régulièrement les média témoignent du départ de personnes vers la Suisse ou la Belgique pour accomplir leur dernière liberté : celle de choisir SA mort !. Mais ceci n'est pas à la portée de toutes les bourses. Alors quand la France va-t-elle respecter les dernières volontés de sa population ? Qu'est-il proposé actuellement ? La loi Claeyss-Léonetti de 2016 permet la « sédation profonde et continue provoquant une altération de la conscience maintenue jusqu'au décès », associée à une analgésie et à l'arrêt de l'ensemble des traitements de maintien en vie. Mais dans tous les cas, la décision appartient au médecin, ce qui ressemble à une atteinte insupportable à la liberté absolue de conscience des patient.es. En bon français, la sédation profonde signifie que la personne en fin de vie, non alimentée, va dépérir et mourir de faim et de soif au bout d'un temps que nul ne peut prévoir. Quant à mesurer la souffrance et la détresse du, de la patient.e et de ses proches, cela semble bien « être le cadet des soucis » des tenant.e.s du pouvoir médical. Les témoignages des personnes confrontées à ce genre de situation sont légion et très émouvantes : comment peut-on laisser souffrir des familles pendant des jours, voire des semaines, alors qu'une piqûre létale permettrait d'abrégé ce calvaire ? Pensons également à toutes ces personnes très âgées résidant en EHPAD et qui souhaiteraient en finir avec la maltraitance dont elles sont bien trop souvent victimes....

.....suite Page 3

### Les Loups aux portes du Pouvoir

Ils veulent qu'on se taise, qu'on baisse les yeux,  
La parole fasciste fait trembler les lieux.  
Ils allument des feux, divisent les cœurs  
Pendant qu'on crie justice, ils sèment la peur.

Ils piétinent nos droits, ricanent des luttes,  
Dans les palais dorés, la haine s'incruste.  
La démocratie, c'est devenu du théâtre,  
Le peuple a voté, mais leur mépris éclate.

Il a bien trop de nuages dans nos ciels,  
Qu'on ne verra bientôt plus le soleil.  
Les cauchemars hantent le sommeil,  
Il faudra bien qu'on se réveille.

Ils verrouillent l'Assemblée, bloquent les voix,  
Un petit groupe impose ses lois.  
La télé leur sert de tribune dorée,  
Mensonges en boucle pour mieux nous bercer.

Ils osent se poser en victimes blessées,  
Alors que c'est eux qui volent nos idées.  
On marche dans le noir, mais l'espoir brille,  
La rue gronde fort, la colère scintille.

Il a bien trop de nuages dans nos ciels,  
Qu'on ne verra bientôt plus le soleil.  
Les cauchemars hantent le sommeil,  
Il faudra bien qu'on se réveille.

Mais qui t'a dit qu'on plierait l'échine ?  
Les rêves s'accrochent, même dans les ruines.  
La lutte continue, y'a pas de pause,  
Pour chaque injustice, on s'impose.

Il a bien trop de nuages dans nos ciels,  
Qu'on ne verra bientôt plus le soleil.  
Les cauchemars hantent le sommeil,  
Il faudra bien qu'on se réveille. ♪♪



## LA STUPIDITÉ ENVAHIT le SÉNAT..

Les droites au Sénat on adopté, un amendement au projet de loi de financement de la Sécurité sociale visant « à responsabiliser les patients qui n'honorent pas un rendez-vous » médical, la fameuse « taxe lapin ». Son principe est simple : si vous ne vous présentez pas au rendez-vous ou si vous annulez au dernier moment un rendez-vous, vous paierez une pénalité. Sérieusement Il va falloir que la majorité au Sénat se teste!

Elle confond "patients avec clients", le plus triste c'est que certains médecins enclins à pratiquer le serment d'hypocrite (dépassements d'honoraires ...etc) plutôt que celui d'Hippocrate, adhèrent à cette débile proposition, faisant fi de la condition humaine des personnes souffrantes. Bien entendu les patients "parquées" dans les couloirs des urgences des heures et des heures, les soignants en nombre insuffisant qui débordés finissent par faire un burn out, le désert médicale tel l'ambrosie envahit les territoires ..(etc)

.Ça ils en ont rien à cirer les élus de droite !

## SC JS CRIPTION FEDERALE



2024

### ET SI ?

Cher.es camarades  
 Nous nous sommes longtemps posé la question ET SI ?  
 le (la) camarade n'avait pas reçu son carnet de 10 billets de tombola pour les diffuser?  
 S'il avait oublié de nous faire parvenir son règlement?  
 Si son enveloppe-retour trainait encore sur la commode de l'entrée, toute prête à être mise dans la boîte à la Poste?  
 S'il s'agissait d'un simple oubli plutôt qu'un refus?  
 Et si? Et si ?? Et si ???  
 La meilleure façon de savoir, c'est de demander et c'est le sens que nous donnons à cette lettre de rappel!  
 Fraternellement,  
 Section Retraités AP-CGT La Poste 13

### PARTICIPE AU TICKET GAGNANT DE LA FRATERNITE

Il faut donc nous renvoyer les souches vendues (n° de téléphone à ajouter sur le talon) et le règlement de préférence par chèque libellé à l'ordre de « CGT AP13 » avant le 15/01/25 dans l'enveloppe-réponse ci-jointe. Tu peux également nous renvoyer les tickets invendus.  
 Fraternellement

1 Euro  
1 ticket = 2 chances

### A GAGNER :

10 séjours  
dans les centres



Entrées parcs de loisirs

Des bons d'achat allant  
de 30€ à 150€

DEUX TIRAGES =  
2 FOIS PLUS DE  
CHANCES DE GAGNER

D'autres lots, choisis par  
nos soins, au tirage  
départemental



**Tant que les français ne prendront pas les nouvelles Bastilles à savoir l'Argent du Capital, il sera à la merci d'un Merlin l'Enchanteur !**

## REJET DU BUDGET 2025 : ELISABETH BORNE NOUS ENFUME

L'ancienne Première Ministre, Élisabeth Borne, joue à faire peur au peuple pour créer un état de sidération de la population qui annihilerait toute réaction populaire. Invitée de l'émission "Quelle époque !" elle a affirmé que si le gouvernement Barnier était censuré et si le budget 2025 n'était pas voté, les fonctionnaires et les retraites ne seraient pas payés. Elle a menti.

Dans l'hypothèse de l'adoption d'une motion de censure, le texte « repartirait au Sénat. Il pourrait revenir à l'Assemblée ensuite et être adopté », précise Benjamin Morel, maître de conférences à l'université Paris-Panthéon-Assas, dans un entretien au Monde.

Le juriste rappelle que dans la situation où « le Parlement ne s'est pas prononcé dans un délai de 70 jours » après le dépôt du texte, à savoir le 9 octobre dernier, soit le 17 décembre "les dispositions du projet peuvent être mises en vigueur par ordonnance ", selon l'article 47 alinéa 3 de la Constitution.

Enfin on peut toujours se demander si ces ordonnances pourraient être valablement prises malgré la chute du gouvernement ? Selon B Morel, "le Conseil d'État a déjà considéré par le passé que la continuité de la vie de la nation impliquait que des mesures financières et budgétaires d'urgence puissent être prises par un gouvernement, fût-il démissionnaire ».

La situation que décrit Élisabeth Borne est un scénario de "shut down" à l'américaine où la Constitution prévoit de fermer les administrations si le Congrès n'arrive pas à adopter le budget. Mais nous sommes en France et ça ne fonctionne pas de la même manière. Une telle situation est impossible.

La Constitution de 1958 a bien des défauts mais elle permet d'assurer la continuité de l'État et de son fonctionnement. Ainsi, même si une telle situation arrivait, le Conseil Constitutionnel validerait un projet de loi spécial qui permettrait au gouvernement de percevoir des impôts et de dépenser un volume minimal de crédits. Cela a déjà eu lieu en 1979.

Les macroniens et la droite espèrent, ainsi, que tout en étant minoritaire, Macron et son parti continueront à imposer leur politique.

## Mourir ... mais dans la dignité – Suite de l'Édito

Le 13 septembre 2022, le Comité consultatif national d'éthique a remis un avis favorable à l'aide active à mourir accordée dans les cas d'un pronostic vital engagé à moyen terme. Les médecins en soins palliatifs sont aussi pour beaucoup d'entre eux, contre le libre choix en fin de vie, très remontés, très actifs, très militants ; donc, les pouvoirs publics ne prendront pas le risque de les forcer. Il y a plus d'un an que la « Convention citoyenne » sur la fin de vie a rendu ses propositions. A part les églises « qui sont montées au créneau », rien n'a bougé depuis un an. L'Ex premier ministre Gabriel Attal avait annoncé le 30 janvier qu'un projet de loi instaurant une aide active à mourir serait examiné « avant l'été » 2024, On sait ce qu'il advint en ce mois de juillet ! Vu tous les reports qu'il y a eu, la CGT devra être vigilante et active pour arriver à obtenir une nouvelle échéance. Pourtant, ce combat ne date pas d'hier : dès avril 1978 (il y a 45 ans !) le sénateur Henri Caillavet proposait un projet de loi sur le droit de mourir. Comme la loi sur l'IVG, proposée par la droite mais votée grâce aux voix de gauche, il serait souhaitable que cette loi d'humanité, « Pour le droit de mourir dans la dignité », puisse être votée par une majorité trans-partisane à l'Assemblée comme au Sénat.

C'est pas gagné d'avance sur le plan politique et c'est à gagner chez nous sur le plan syndical où un amendement dans ce sens, déposé par notre UFR, a été refusé par le dernier congrès de l'UCR en 2023 !

(Bernard Sarlandie UFR FERC Mourir dans la dignité Avril 2024)



## Pollution plastique

A Pusan.(Corée du Sud), au moins 220 représentants du lobby de la pétrochimie bloquent les négociations sur un traité mondial de l'industrie fossile et chimique. Ils s'opposent à toute réduction de la production de plastique. Mais braves consommateurs français supportez l'exécrable conditionnement des bouchons plastiques qui, depuis le 3 juillet 2024, sont censées ne plus se séparer de leur bouteille

### VITE DIT MAIS IL FALLAIT LE DIRE

Question: Nous prendrait-on pour des c...s ?

Les péages autoroutiers augmenteront de 0,92% en moyenne en 2025

*France Bleu Provence -30/11/24*

Nos pensions de 0,9% !

Gain: 0.02% !!!

La réponse est OUI !

Une belle enveloppe pour la fin d'année. L'enseigne de sports Decathlon va verser à son actionnaire l'association familiale Mulliez (AFM), qui détient aussi le distributeur Auchan où près de 2 400 emplois sont menacés, un milliard d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2024, ont fait savoir deux syndicats (de l'entreprise)

## Merci de nous signaler votre présence



Pour cette

fin d'année

qui a été bien éprouvante à plus d'un titre, un moment convivial !

Nous commencerons donc **notre réunion à 10h00** ce qui nous permettra d'organiser vers les 13h00/13h30 la

## **PIZZAS/PARTY de la Section Retraités.es**



**2024**, année de M... !

Du coup, je ne sais plus s'il faut souhaiter de Bonnes fêtes de Fin d'Année 2024 ou attendre l'An que Ven dont on fait tout pour

que cette année **2025** qui approche soit celle des changements radicaux espérés !